

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

PROCÈS VERBAL

Transmis aux Administrateurs le :	15 avril 2026
Approuvé en Conseil d'administration le :	22 avril 2026

La séance est ouverte à 9h

Elle est présidée par Mme Liliane REUSCHLEIN, Vice-présidente du CCAS, en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi

ASSISTE DE :

NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS
M. Francis SELLAM	☒	☐	☐
Mme Liliane REUSCHLEIN	☒	☐	☐
Mme Hélène DECOTIGNIE	☒	☐	☐
M. Axel HAVERBEKE	☐	☒	☐
M. Sacha FRANCE-ALBERTINI	☒	☐	☐
Mme Agnès ASTEGIANI	☒	☐	☐
M. Tony RENUCCI	☐	☒	☐
Mme Catherine VIEILLEFOSSE	☐	☒	☐
Mme Bernadette PHILIPPOT	☒	☐	☐
M. Michel RIOUSSET	☒	☐	☐
M. Gilles BRUN	☒	☐	☐
Mme Fanchon HAMON	☐	☐	☒
M. Jean-François BOONEN	☐	☒	☐

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	08
Nombre de membres excusés représentés	04
Nombre de membres absents non représentés	01

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2026
- 3) Compte rendu des décisions prises et des avenants pris au titre de l'article R 123-21 du CASF
- 4) Approbation du don de Mme Chantal Durand
- 5) Aide aux frais d'obsèques de Monsieur Morel
- 6) Approbation de la convention de partenariat entre le CCAS de Joinville-le-Pont et la Maison départementale des Personnes Handicapées
- 7) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux prestations d'assurances
- 8) Budget principal du CCAS - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025
- 9) Budget principal du CCAS - Approbation du budget primitif 2026
- 10) Durée d'amortissement des biens acquis sur le budget principal du CCAS
- 11) Budget annexe des Résidences autonomie - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025
- 12) Budget annexe des Résidences autonomie - Approbation du budget primitif 2026
- 13) Durée d'amortissement des biens acquis sur le budget annexe des Résidences autonomie
- 14) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative aux marchés de travaux dans les bâtiments de la commune et du CCAS
- 15) Compte-rendu de la délégation au président du CCAS au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

16) Questions diverses

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Agnès Astegiani est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1	DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, désigne Mme Agnès Astegiani comme secrétaire de séance.	

* *
*

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°2 et demande s'il y a des questions.

2	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve avec 9 voix favorables et 3 abstentions le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 13 avril 2026.	

* *
*

3. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES ET DES AVENANTS PRIS AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°3 et demande s'il y a des questions.

Mme Benny Philippot précise qu'il y a eu de nombreuses aides attribuées pour une bourse au permis. Le système sera repensé avec le service jeunesse pour faire évoluer le conventionnement avec les jeunes.

3	COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, approuve à l'unanimité les décisions prises au titre de l'article R 123-21 du CASF.	

* *
*

4. APPROBATION DU DON DE MME CHANTAL DURAND

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°4 et demande s'il y a des questions. Mme Reuschlein tient à saluer le travail réalisé par Mme Durand qui s'est énormément investi au sein du CCAS. Elle indique que pour elle c'est une fierté d'avoir collaborer aux côtés de Mme Durand et lui adresse des remerciements.

4	APPROBATION DU DON DE MME CHANTAL DURAND
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'approbation du don de Mme Chantal Durand.	

* *

5. AIDE AUX FRAIS D'OBSEQUES DE MONSIEUR MOREL

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°5 et demande s'il y a des questions.
Mme Benny Philippot souhaite qu'à l'avenir on instaure un plafonnement pour l'aide aux frais d'obsèques. Une réflexion sera portée par le CCAS sur le sujet.

5	AIDE AUX FRAIS D'OBSEQUES DE MONSIEUR MOREL
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la participation du CCAS aux frais d'obsèques de monsieur Morel.	

* *

6. APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS DE JOINVILLE-LE-PONT ET LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°6 et demande s'il y a des questions.

Mme Liliane Reuschlein énonce son souhait de communiquer sur des thématiques du CCAS à mettre en valeur et pour lesquelles il est nécessaire d'informer les habitants.

Mr Brun exprime sa satisfaction de ce conventionnement et que l'on contribue à rendre visible le handicap.

6	APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS DE JOINVILLE-LE-PONT ET LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention de partenariat entre le CCAS et la MDPH.	

* *

7. APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHE PUBLIC RELATIF AUX PRESTATIONS D'ASSURANCES

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°7 et demande s'il y a des questions.

7	APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC RELATIF AUX PRESTATIONS D'ASSURANCES
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux prestations d'assurances.	

* *
*

8. BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°8 et demande s'il y a des questions. Il est demandé par le conseil d'administration de voir avec les services techniques si on peut avoir un garage à vélos à proximité du CCAS.

8	BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025.	

* *
*

9. BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°9 et demande s'il y a des questions.

Mme Benny Philippot interroge sur le co-financement de la réfection de l'accueil du CCAS avec LOGIREP. Mme Benny Philippot interroge également sur l'investissement prévu en 2026 est-ce qu'il sera en autofinancement ou par le biais d'un emprunt ? Il lui est répondu que ce serait par le biais de l'excédent en investissement.

Mme Benny Philippot interroge sur la possibilité de reporter le solde positif en fonctionnement. Il est expliqué que la cour des comptes ne souhaite pas le report d'un solde positif en fonctionnement.

Mr Gilles Brun demande qu'est-ce que le FSH ? Et d'éviter les acronymes. Il serait bien d'avoir un glossaire.

9	BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le vote budget primitif 2026.	

* *
*

10. DURÉE D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS SUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°10 et demande s'il y a des questions.

Mr Gilles Brun demande pourquoi le matériel informatique est amorti sur 5 années. Il est expliqué que c'est la nomenclature M57 et que les délais d'amortissement sont définis par ce biais-là.

Mme Benny Philippot demande si les élus sont formés sur le budget. Il est répondu par la positive. Il y a une obligation de formation.

10	DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS SUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la durée d'amortissement des biens acquis sur le budget principal du CCAS.	

* *
*

11. BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°11 et demande s'il y a des questions.

11	BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe des résidences autonomie	

* *
*

12. BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°12 et demande s'il y a des questions.

Mr Michel Rioussel interroge sur l'augmentation potentielle du tarif des fluides. Il est répondu que l'on augmentera en circonstance le budget.

12	BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe des résidences Autonomie.	

* *
*

13. DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS SUR LE BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°13 et demande s'il y a des questions.

13	DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS SUR LE BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la durée d'amortissement des biens acquis sur le budget annexe des résidences Autonomie.	

* *
*

14. APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AUX MARCHES DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS DE LA COMMUNE ET DU CCAS

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°14 et demande s'il y a des questions.

14	APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AUX MARCHES DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS DE LA COMMUNE ET DU CCAS
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention constitutive d'un groupent de commandes relatives aux marchés de travaux dans les bâtiments de la commune et du CCAS.	

* *
*

15. COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION AU PRESIDENT DU CCAS AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mme Liliane REUSCHLEIN donne lecture du point n°15 et demande s'il y a des questions.

15	COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION AU PRESIDENT DU CCAS AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, prend acte à du compte rendu de la délégation au président de CCAS au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.	

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H40

Le Secrétaire de Séance
Mme Agnès ASTEGIANI



Le Président du CCAS
M. Francis SELLAM



